

# BIORVEN - PÂTE RODONTICIDE

**BRDITOP® PÂTE FRAÎCHE**  
**Appât rodenticide (TP14) prêt à l'emploi sous forme de pâte**  
**contre les souris domestiques, les rats bruns et les rats noirs**

## USAGE PROFESSIONNEL UNIQUEMENT

**BRDITOP® PÂTE FRAÎCHE - Appât Rodenticide (TP14) prêt à l'emploi sous forme de pâte**

**Contient 0,005% m/m de Brodifacoum**  
(n° CAS 56073-10-0)

**Mentions de danger :** H360D Peut nuire au fœtus.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Conseils de prudence :** P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P280 Porter des gants de protection. P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les circuits de collecte appropriés.

**N° AMM FR-2014-0188**

**Détenteur de l'AMM/Fournisseur :** Zapi S.p.A. via Terza Strada 12 – 35026 Conselve (Pd) Italie.  
Tel. +39 049 959773

**RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS**



## PROPRIÉTÉS

BRDITOP PÂTE FRAÎCHE est un appât rodenticide prêt à l'emploi, sous forme de pâte conditionnée en sachets individuels de 10 g, pour le contrôle des souris domestiques et des rats – rat brun et rat noir. Le produit est utilisé sur les organismes cibles du stade juvénile au stade adulte. BRDITOP PÂTE FRAÎCHE est à base de brodifacoum, puissante substance active anticoagulante de deuxième génération à prise unique. Le mode d'action de la substance active permet de ne pas éveiller la méfiance des autres rongeurs de la colonie, qui continuent à consommer le produit. BRDITOP PÂTE FRAÎCHE est une formulation unique et brevetée PASTA PULV (Brevet européen n° 1 279 334 B1), combinant un mélange bien équilibré de composants d'origine alimentaire, tels que farine lactée, sucre et graisses enrichies en céréales, particulièrement appétent pour les espèces cibles mentionnées ci-dessus. Grâce à sa forte appétence, l'appât est extrêmement polyvalent; son usage est indiqué dans des zones présentant une forte concurrence alimentaire, comme dans les industries alimentaires et les entrepôts de stockage, hôtels, restaurants, bars, etc. Le produit peut également être utilisé à l'intérieur des installations de distribution d'énergie et dans les moyens de transport. La présence dans sa formulation d'un agent amérisant (*Benzoate de dénatonium*) limite le risque d'empoisonnement accidentel par l'homme et en particulier les enfants.

## INSTRUCTIONS D'EMPLOI

**Catégorie d'utilisateur :** Professionnels

**Méthode d'application :** Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés ou dans des points d'appâtage couverts et protégés.

## Dose et fréquence d'application :

**Contre les souris domestiques (*Mus Musculus*) - Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments :**

- Forte infestation : Jusqu'à 50 grammes de produit par point d'appât espacés de 2 mètres.
  - Faible infestation : Jusqu'à 50 grammes de produit par point d'appât espacés de 5 mètres.
- Les postes d'appâtage doivent être inspectés tous les 2 à 3 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs.

**Contre les rats (*Rattus norvegicus* et *Rattus rattus*) - Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur autour des bâtiments :**

- Forte infestation : Jusqu'à 100 grammes de produit par point d'appât espacés de 5 mètres.
  - Faible infestation : Jusqu'à 100 grammes de produit par point d'appât espacés de 10 mètres.
- Les postes d'appâtage doivent être inspectés 5 à 7 jours après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs.

Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement. Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation. Retirer toute nourriture facilement accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle. Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcsours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts (voir les indications mentionnées dans la présente étiquette). Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts. L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être déplacé à l'extérieur du poste d'appâtage. Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer le produit à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, ainsi que des ustensiles ou des surfaces entrant en contact avec ces derniers. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. Rechargez le poste d'appâtage au besoin. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât. Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants : dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative. Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (EN 374, cat. III). Ne pas ouvrir les sachets contenant l'appât. *Pour l'utilisation à l'extérieur autour des bâtiments :* Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites permettant de minimiser l'exposition aux espèces non cibles.

## MESURES DE GESTION DE RISQUE

Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation. Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation. Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement. Ne pas utiliser le produit en guise d'appât

permanant pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs. Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé. Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active. Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement. Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant. Ne pas laver à l'eau les points d'appâtage entre les applications ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage. Éliminer les cadavres de rongeurs dans un circuit de collecte approprié. *Pour l'utilisation à l'extérieur autour des bâtiments :* ne pas placer directement ce produit dans les terriers.

**INSTRUCTIONS DE PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT** - Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau. Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées.

Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement.

En cas :

- d'exposition cutanée, nettoyer la peau à l'eau puis à l'eau savonneuse;
- d'exposition oculaire, rincer les yeux avec une solution de rinçage oculaire ou de l'eau en gardant les paupières ouvertes au moins 10 minutes;
- d'exposition orale, rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et présentez-lui le contenu du produit ou l'étiquette.

**En cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFLA (INRS): 01 45 42 59 59**

Contactez un vétérinaire en cas d'ingestion par un animal domestique.

Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes: «*Ne pas déplacer ni ouvrir; contient un rodenticide; BRDITOP PÂTE FRAÎCHE, N° AMM: FR-2014-0188; substance active: Brodifacoum; en cas d'incident, contacter un centre antipoison. N° ORFLA (INRS) 01 45 42 59 59*». Dangereux pour la faune.

**INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT ET DE SON EMBALLAGE :** Une fois le traitement terminé, éliminer l'appât qui n'a pas été mangé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.

**CONDITIONS DE STOCKAGE :** conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage. **Durée de conservation :** 24 mois à compter de sa date de fabrication.

**AUTRES INFORMATIONS :** en raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer. Ce produit contient un agent amérisant et un colorant.

N° de lot :

Date de fabrication :

**NE PAS DETACHER LE SACHET INTERNE DU SEAU**



**Distribué par :** LABORATOIRE BIORVEN ZI EST  
10 RUE HANS GÉGER - 62000 ARRAS  
Tel: 03.21.21.44.55

© Zapi Spa

Poids net : **5 kg**